

*Sonderdruck aus*

Alexa Rickert und Bettina Ventker (Hgg.)

# Altägyptische Enzyklopädien

Die Soubassements in den Tempeln  
der griechisch-römischen Zeit

Unter Mitarbeit von  
Emmanuel Jambon, Florian Löffler  
und Daniel von Recklinghausen  
Mit Tempelplänen von Stefan Baumann

Soubassementstudien I

2014

Harrassowitz Verlag · Wiesbaden

# Les soubassements des temples au Nouvel Empire

Philippe Collombert

L'adoption quasi-générale du terme français de « soubassement » dans la littérature égyptologique, tant par les auteurs de langue française qu'allemande ou anglaise<sup>1</sup>, permet de rendre compte de l'origine de son emploi : la publication par l'Institut français d'archéologie orientale des grands temples d'époque gréco-romaine, monuments dont l'égyptologie française s'est longtemps fait une spécialité d'édition.

Le terme est donc défini, dans ses grandes lignes, à partir d'exemples de la fin de l'histoire égyptienne, à partir d'un « canon » qui est celui des temples gréco-romains. De ce fait, et par un glissement sémantique malheureux, le terme de « soubassement » est aussi communément employé dans la tradition égyptologique pour désigner ces décors d'interminables processions de figures de fécondité situées dans la partie inférieure des parois des grands temples d'Edfou, Dendera ou Esna, par exemple.

Il convient cependant de rappeler que le soubassement est une réalité architecturale (désignant la partie inférieure d'un édifice, située au-dessus du niveau du sol), alors que les processions de personnifications sont de l'ordre du décor, et que les deux ne concordent pas nécessairement.

Au contraire, si l'on veut bien adopter cette définition architecturale du terme de « soubassement », il appert que ce dernier est, au Nouvel Empire et avant, le plus souvent désespérément vide de tout décor. Même si elle souffre quelques exceptions, la règle veut que les soubassements des temples du Nouvel Empire ne comportent qu'une couche de peinture noire (voir infra).

Les processions de personnifications diverses des époques postérieures (personnifications de régions minières, de nomes, de villes, de saisons, etc.) sont déjà plus ou moins fréquemment attestées dans plusieurs temples du Nouvel Empire, mais elles n'occupent pas exactement à cette époque la place qui sera la leur à l'époque gréco-romaine. La facilité qui nous fait parfois désigner ces processions du Nouvel Empire comme des soubassements doit donc être évitée ; car sans vouloir nier les relations entre les processions d'époque gréco-romaine et celles du Nouvel Empire, leur étude ne saurait faire l'économie d'une contextualisation synchronique. Dans le cadre du projet de recherche « Der Tempel als Kanon der religiösen Literatur Ägyptens » de l'équipe dirigée par Christian Leitz, cette nuance est d'importance : elle témoigne à elle seule qu'une évolution de certains principes de décoration est à l'œuvre entre le Nouvel Empire et l'époque gréco-romaine. Ce qui deviendra la règle à l'époque ptolémaïque n'est encore que l'exception au Nouvel Empire.

L'amalgame trompeur entre soubassements et processions au Nouvel Empire est aussi entretenu par la présentation tronquée qui est faite de celles-ci dans nombre d'ouvrages : ne prenant en compte que la partie décorée des édifices, les publications peuvent laisser croire

---

<sup>1</sup> Noter toutefois, par exemple, l'emploi de « Sockeldarstellung » dans Philä I, de « Mauerfuss » dans Philä II ou de « Base » chez Porter and Moss (PM).

que les défilés sont au contact du sol. Une simple promenade dans le monument original permet cependant de constater que le décor commence, dans les temples du Nouvel Empire, à partir de 80 cm, voire souvent 130 cm, au-dessus du sol. Si le mot *zm<sup>3</sup>-s<sup>3</sup>t<sup>w</sup>* désigne le soubassement en égyptien de la Basse Époque<sup>2</sup>, il semble donc peu probable que des Égyptiens du Nouvel Empire auraient ainsi désigné ces défilés si haut gravés.

Pour autant, il est certain que ces processions du Nouvel Empire semblent entretenir un rapport privilégié avec les parties basses de la décoration des temples, car si elles ne se trouvent pas dans les soubassements, du moins se situent-elles le plus souvent dans le registre inférieur ; celui-ci est même souvent distingué des registres supérieurs par une hauteur moins importante. Mais, ici encore, cette position basse qui semble être prépondérante au Nouvel Empire est vraisemblablement le fruit d'une évolution.

Les processions de domaines funéraires et autres figures de prospérité de l'Ancien Empire, ancêtres de toutes ces personnifications plus tardives, sont le plus souvent agencées en registres superposés de dimensions égales, sur toute la hauteur de la paroi, dans le décor des temples funéraires royaux. Elles peuvent toutefois aussi investir le seul registre inférieur, comme dans la première connue, celle de Snéfrou à Dachour<sup>3</sup>, ou dans le temple funéraire de Sahourê à Abousir<sup>4</sup>. Chez les particuliers, il ne semble pas apparaître de règle fixe, comme un rapide examen des schémas de positionnement des domaines proposés par H. Jacquet-Gordon dans son ouvrage permet de le constater<sup>5</sup>. Les processions de domaines funéraires sont très souvent figurées en registres superposés sur toute la paroi, ou en une seule rangée, située autant sur le premier registre que sur le dernier, en fonction du reste du programme décoratif ; tout au plus cet arrangement manifeste-t-il une volonté de distinguer ces processions des autres registres. Le déploiement des processions de personnifications sur des registres superposés de même dimension, si caractéristique pour l'Ancien Empire, est encore parfois de mise au Nouvel Empire, comme en témoigne par exemple une série du temple de Deir el-Bahari, étagée sur six registres<sup>6</sup>. On semble donc assister, à suivre la chronologie égyptienne, à une descente progressive des défilés de figures de prospérité vers les parties les plus basses des murs des temples. Dans cette évolution, les principes de décoration des soubassements au Nouvel Empire restent cependant plus proches de ceux qui étaient en vigueur à l'Ancien Empire que de ceux qui prévaudront à l'époque ptolémaïque, puisque ces processions n'investissent jamais les soubassements proprement dits.

Cette propension croissante des figures de fécondité à investir les registres les plus bas tient peut-être à leur fonction. Comme l'a fait remarquer P. Lacau, les figures de prospérité sont souvent représentées agenouillées car elles sont censées, après avoir marché pour apporter leurs offrandes à la divinité locale, les déposer aux pieds de celle-ci, comme

2 Voir la contribution de QUACK dans le volume 1.

3 Voir FAKHRY, *The Monuments of Snefru at Dashur II. The Valley Temple. Part I*, 17–58, pl. XII–XV. Noter que le soubassement reste vide de tout décor.

4 Voir BORCHARDT, *Sahu-Re II*, pl. 29–30, où diverses figures de prospérité sont représentées au registre inférieur, surmontées de registres de divinités ; mais il n'en va pas de même pour les processions de domaines funéraires, étagées sur plusieurs registres (BORCHARDT, *Sahu-Re II*, pl. 28 et 31). Noter que le soubassement est toujours vide (voir infra).

5 Voir JACQUET-GORDON, *Domaines funéraires*, passim.

6 Voir Deir el Bahari V, pl. 128 et les compléments de SZAFRANSKI/BARWIK, in: *ASAE* 82, 2008, 320 et 337–338, pl. XVI–XVII.

l'indiquent les textes<sup>7</sup> ; dès lors, il semblerait naturel de les faire figurer au plus bas du décor. En outre, personnalisant les ressources de la terre, il paraît logique qu'elles soient situées dans les registres inférieurs.

Un mouvement descendant plus ou moins similaire semble aussi affecter une autre catégorie de procession attestée sur les soubassements des temples ptolémaïques et romains : les défilés de noms de peuplades étrangères inscrits dans les « cartouches-fortereses ». Au Moyen Empire, on les trouve situés au même niveau que le pharaon qui les tient attachés, ainsi qu'en dessous de lui<sup>8</sup>. Avec le temps, les « cartouches-fortereses » vont, de plus en plus, se limiter aux registres inférieurs, et finir par investir jusqu'aux soubassements aux époques tardives<sup>9</sup>. Si les « cartouches-fortereses » tendent à se retrouver dans le registre inférieur, c'est évidemment parce que, par essence, ils sont condamnés à être piétinés par le roi. Leur position n'est donc pas déterminée par rapport au sol, mais par rapport aux pieds du pharaon, qui se trouvent au-dessus d'eux. En conséquence, ils n'ont pas vocation première à se trouver sur les soubassements.

Pour suivre et comprendre cette tendance à un mouvement descendant dans toute sa complexité, il conviendrait aussi de prendre en compte les socles des colosses royaux, souvent décorés de personnifications ou de « cartouches-fortereses », que ces monuments suivent le développement ici esquissé ou l'influencent.

### Éléments de définition des soubassements au Nouvel Empire

En règle générale, le soubassement des temples du Nouvel Empire est donc vide de tout décor. Lorsque des traces de couleur sont conservées, les soubassements sont uniformément peints en noir. Il semble bien que l'aspect sombre du soubassement était une caractéristique essentielle et nécessaire. Certains monuments emploient, pour la rendre, une première assise de pierre noire d'un matériau différent de celui des assises supérieures. Cette particularité se rencontre dès l'Ancien Empire, dans les temples funéraires royaux<sup>10</sup>. Pour le Nouvel Empire, on peut citer le soubassement de la Chapelle Rouge d'Hatshepsout, fait de diorite (voir infra), ou celui du temple de Ramsès II à Mit Rahineh, en granite et basalte (voir infra). On notera en revanche que, dans le temple-reposoir de Séthi II, dans la première cour du temple de Karnak, la première assise du soubassement est composée de quartzite (donc rouge !). Pour des époques postérieures, on citera notamment la procession de Naukratis, en basalte noir, pour un temple autrement bâti de calcaire<sup>11</sup>.

On a coutume de considérer l'emploi de ces pierres noires en soubassement comme un moyen de représenter symboliquement la terre noire limoneuse apportée par la crue<sup>12</sup>. Cependant, le simple fait que la diorite noire soit employée dans la chapelle d'Hatshepsout non seulement pour la première assise mais aussi pour la dernière assise et l'encadrement des portes de l'édifice laisse penser que cette symbolique éventuelle n'est pas ici seule en jeu<sup>13</sup>.

7 Voir LACAU/CHEVRIER, Chapelle d'Hatshepsout I, 69, n. 2 et LACAU/CHEVRIER, Chapelle de Sésotris I<sup>er</sup>, 211–212.

8 Voir la stèle Florence 2540 A (BOSTICCO, *Le stele egiziane*, 31–33, n° 29 et pl. 29a).

9 Voir KOCKELMANN, *Fremdvölkerlisten*, dans le volume 1.

10 Voir par exemple BORCHARDT, *Sahu-Re I*, 24 et fig. 20 ; RICKE, in: RICKE (éd.), *Bemerkungen II*, 46 et 54–56.

11 Voir YOYOTTE, in: ACF 94, 1993–1994, 684–685 = YOYOTTE, *Opera Selecta*, 544.

12 Voir par exemple LACAU/CHEVRIER, Chapelle d'Hatshepsout I, 413.

13 Voir aussi les réflexions de DE PUTTER/KARLSHAUSEN, in: PREYS (éd.), 7. *Ägyptologische Tempeltagung*, 63–76.

Cette particularité participerait-elle aussi d'une recherche architectonique ? La première assise serait ainsi rendue plus solide que le reste de l'élévation, soit afin de mieux soutenir celle-ci, soit, plus vraisemblablement, afin de protéger les parties basses des parois, toujours plus exposées aux dégradations. Il reste que l'emploi de ces pierres dures au Nouvel Empire est plus une exception que la règle. Dans la plupart des temples de cette époque, le soubassement est en grès, comme le reste de l'édifice. Pour autant, les concepteurs ont cherché à lui conserver son aspect sombre, en le peignant de noir, comme en attestent les monuments qui ont gardé des traces de couleur.

Il est à noter que, à l'Ancien Empire, le noir se trouvait aussi employé comme couleur de fond des registres décorés de mastabas<sup>14</sup> et complexes royaux, où il devait peut-être donner l'illusion de scènes flottant dans l'espace semi-obscur des salles<sup>15</sup>.

### **Les bandes rouge et jaune**

Il existe un élément assez objectif et opérationnel pour définir les soubassements, et qui semble en outre relever d'une conception et d'une catégorisation égyptiennes. Il s'agit de deux bandes continues rouge et jaune<sup>16</sup> tracées à la limite inférieure des registres figurés dès l'Ancien Empire<sup>17</sup>. Ces deux bandes sont placées, pour les époques qui nous occupent, le plus souvent entre 80 cm et 130 cm au-dessus du sol<sup>18</sup>. Elles ne figurent cependant pas dans tous les temples.

Aux époques ptolémaïque et romaine, ces bandes sont encore situées sensiblement au même niveau et l'on peut donc supposer que la conception égyptienne de ce qui se rapproche le plus de notre définition d'un soubassement n'a guère varié avec les siècles. Or, si les espaces situés sous ces bandes sont le plus souvent vierges de toute représentation au Nouvel Empire et avant, tel n'est plus le cas à l'époque ptolémaïque : les processions de figures de fécondité ont bel et bien migré vers cet espace. Il convient d'insister que ce ne sont pas ces lignes qui bougent et remontent, mais bien les processions qui descendent sous ces bandes pour se trouver désormais en contact direct avec le sol. Ce mouvement descendant du décor entre le Nouvel Empire et l'époque ptolémaïque trouve encore une belle illustration dans certaines scènes de massacre de prisonniers par le pharaon, où les séries de « cartouches-fortereses » vont elles aussi migrer sous les deux bandes aux époques tardives, introduisant de ce fait une coupure assez nette entre elles et la scène qui les surmonte et à laquelle elles sont pourtant originellement intrinsèquement liées (voir supra).

### **Les monuments exceptionnels**

Les quelques éléments qui viennent d'être esquissés permettent de définir assez largement l'essentiel des caractéristiques des soubassements au Nouvel Empire, à savoir : un espace vierge noir que deux bandes rouge et jaune viennent séparer des registres supérieurs décorés. On trouve cependant certains monuments qui se distinguent de cette norme et annoncent en partie les évolutions à venir.

14 LAUER, in: RdE 44, 1993, 78–79, qui parle de gris bleuté ; TIRADRITTI, Peintures murales égyptiennes, 120.

15 Voir LABROUSSE, Le temple funéraire de Pépy I<sup>er</sup>, à paraître.

16 Si le rouge est plutôt en haut et le jaune en bas, on observe toutefois un grand nombre d'inversions.

17 Compte non tenu des ajouts postérieurs qui viennent souvent occuper la zone située sous ces traits.



18 Mais noter qu'on les trouve par exemple à seulement quelques centimètres au-dessus du sol dans certaines pyramides à textes.

La Chapelle Rouge d'Hatshepsout est un exemple de ces monuments exceptionnels. Il s'agit d'un édifice complexe, tant dans le choix des matériaux que dans son programme décoratif. A l'extérieur, le soubassement se signale par un léger décrochement par rapport aux assises qui le surmontent ; il est décoré de redans en « façade de palais ». Vient ensuite ce que P. Lacau et H. Chevrier désignent comme le premier registre et qui consiste en un défilé de personnifications géographiques.

P. Lacau considère cependant que le soubassement est ici la représentation théorique du mur de clôture qui ceinturerait l'édifice, et qu'il ne devrait donc théoriquement pas être compté au nombre des assises de la chapelle. Sur cette assise, en retrait, reposerait le bâtiment proprement dit<sup>19</sup>. La procession se trouverait donc de ce fait, en théorie, au niveau du soubassement. En outre, la chapelle semble avoir été élevée sur un léger podium et l'intérieur de la chapelle se trouve donc surélevé d'une assise par rapport à l'extérieur ; le soubassement intérieur **réel**<sup>20</sup> est donc situé à la même hauteur que le premier registre décoré extérieur, identique au soubassement extérieur **théorique**. En bref, la procession géographique semble ici être descendue au plus bas de l'édifice. Par ailleurs, si la procession extérieure est dans la réalité architecturale des faits située au-dessus du soubassement, elle se trouve cependant intimement liée à lui par le choix de sa couleur : la procession est gravée dans la même diorite noire que le soubassement véritable, sur une même assise, et s'oppose au rouge de la quartzite des autres assises. Pour le dire autrement, le décrochement qui existe entre le soubassement à redans et la procession qui le surmonte introduit une rupture nette entre ces deux éléments ; en revanche, la procession se situe dans le prolongement direct des registres supérieurs et se trouve donc à ce titre intégrée à eux, partageant en outre avec eux le même fruit, alors que le soubassement est vertical. Pour autant, l'emploi de la même pierre noire pour le soubassement à redans et la procession des figures de fécondité qui le surmonte organise leur unité et les distingue des autres registres de la chapelle, tout de quartzite rouge.

Les combinaisons choisies pour la Chapelle Rouge ne sont cependant pas tout à fait nouvelles. On trouve déjà des parallèles à cet agencement dans la Chapelle Blanche de Sésostri I<sup>er</sup>, qui est édifiée elle aussi sur un podium et présente le même principe d'un soubassement à décrochement surmonté d'un premier registre décoré, comme sur la Chapelle Rouge, de figures de fécondité et, sur les faces latérales, de la célèbre liste des nomes de Haute et Basse Égypte qui remplit plus ou moins le même rôle. Cependant, si l'on suit l'analyse de P. Lacau, c'est ce registre à caractère géographique qui symboliserait ici le mur de clôture théorique – comme semblent bien l'indiquer la gravure en creux et le sommet arrondi de l'assise – et non pas le soubassement à décrochement<sup>21</sup>. Nous aurions donc affaire à une structure encore plus complexe que celle de la Chapelle Rouge. Quoi qu'il en soit du détail de l'analyse à laquelle peuvent se prêter ces deux monuments, on constate que, selon l'usage égyptien, la nouvelle solution architecturale et décorative que représente la Chapelle Rouge puise ses éléments dans les recherches antérieures, pour les combiner en une formule nouvelle et qui préfigure déjà en partie la norme de l'époque ptolémaïque.

19 Voir LACAU/CHEVRIER, Chapelle d'Hatshepsout I, 33–35 ; BURGOS/LARCHÉ, La chapelle rouge II, p. 18–19.

20 En fait, il semble qu'il existait, à l'intérieur, un soubassement en léger débord du côté du sanctuaire, décoré d'une frise de laitues, et surmonté d'un registre décoré d'une frise de , et, du côté du vestibule, une frise d'oiseaux-rekhyt au niveau du sol et dans l'alignement de la frise de  du sanctuaire (voir BURGOS/LARCHÉ, La chapelle rouge II, 17–18, 69 et 73).

21 Voir LACAU/CHEVRIER, Chapelle de Sésostri I<sup>er</sup>, 19–26 et 207–250.

### La procession de Mit Rahineh

Il existe une autre procession de personnifications géographiques du Nouvel Empire tout à fait exceptionnelle elle aussi, et qui annonce certains traits caractéristiques des soubassements et des processions des époques ptolémaïque et romaine. Il s'agit du défilé du temple de Ptah édifié sous Ramsès II à Mit Rahineh, près de Kom el Fakhry<sup>22</sup>.

Ici encore, la procession ne peut pas exactement être considérée comme figurant sur le soubassement du temple. Celui-ci semble en effet être constitué d'une assise en granit fortement talutée<sup>23</sup>. Ici encore, l'ensemble du temple devait former podium. C'est sur ce soubassement de granit que prenait place une assise de basalte décorée du défilé géographique. Les assises supérieures devaient être en calcaire et ont aujourd'hui totalement disparu. Le fait que soubassement architectural et procession de figures de fécondité aient été réalisés dans des pierres de texture assez proche, en contraste avec les registres supérieurs en calcaire, témoigne de la volonté des concepteurs de les associer ou, à tout le moins, de les différencier des assises supérieures.

Les processions sont situées sur le mur extérieur du temple, côté sud et côté nord, les personnages se dirigeant vers le fond du temple, comme attendu. Cet ensemble exceptionnel a fait l'objet d'une étude fondamentale par J. Yoyotte, étude à laquelle j'emprunte l'essentiel de mes remarques<sup>24</sup>. J. Yoyotte s'est principalement intéressé au mur sud, mentionnant des localités du Fayoum ; l'autre partie de la procession, sur le mur nord, a été publiée par H. Brugsch et A. Mariette<sup>25</sup>, auxquels il faut ajouter un bloc remployé dans le monastère d'Apa Jérémias<sup>26</sup> ; elle contient des toponymes du Delta.

Il ne subsiste malheureusement plus que la fin du défilé sur les murs nord et sud. J. Yoyotte, qui a essayé d'estimer la longueur totale de ces processions, suppose qu'elles auraient compté chacune environ quarante personnages si le défilé était aussi long que la salle hypostyle qu'ils flanquent (hypothèse basse) ou plus d'une centaine si les défilés continuaient au-delà de la salle hypostyle, voire se rejoignaient sur le mur du fond à l'est (hypothèse haute). Il me semble assez logique de supposer que ces défilés se prolongeaient à tout le moins tout le long des murs nord et sud du temple (principe de continuité de la décoration), et j'aurais donc tendance à privilégier l'hypothèse haute de J. Yoyotte. Si tel était bien le cas, on peut supposer que les toponymes du Fayoum mentionnés en fin de liste du défilé sud représentaient la partie terminale d'une longue théorie de figures personnifiant diverses localités de toute la Haute Égypte. Chaque génie présente sur son plateau deux aiguières et le cartouche de Ramsès II<sup>27</sup>. En tout état de cause, il s'agissait d'une procession absolument exceptionnelle pour l'époque, tant au regard du nombre que de l'identité des entités qui la composaient et on en regrettera d'autant plus la perte des premiers éléments<sup>28</sup>.

22 Voir PM III, 831–833.

23 Voir PETRIE, Memphis I, pl. XXI, en bas. Ces blocs sont considérés comme des emplois de parement de pyramides de l'Ancien Empire par PETRIE, Memphis I, 9 et GIDDY/JEFFREYS/MALEK, in: JEA 76, 1990, 7.

24 YOYOTTE, in: BIFAO 61, 1962, 79–138. Voir aussi KRI II, 488–492.

25 BRUGSCH, Dictionnaire géographique, 269–270 et 1176 ; MARIETTE, Monuments divers, pl. 31 ; voir aussi PETRIE, Memphis I, pl. 21. Je remercie Helen et Jean Jacquet qui m'ont fourni des photographies de cette procession, prises par eux en 1959.

26 QUIBELL, The Monastery of Apa Jeremias, 6 et pl. 86 [4] signalé par YOYOTTE, in: BIFAO 61, 1962, 81, n. 2.

27 Voir SPIESER, Les noms du pharaon, 74–75.


28 Comme le montre encore J. Yoyotte, des éléments de cette procession se retrouvent aussi bien plus tard au temple de Kom Ombo, dans un « couloir par où étaient apportées les eaux lustrales destinées aux libations rituelles » (YOYOTTE, in: BIFAO 61, 1962, 92).

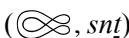
Mais son caractère exceptionnel tient aussi au principe littéraire qui a présidé à sa composition. Comme l'a souligné J. Yoyotte<sup>29</sup>, il s'agit de la première procession géographique dont les textes soient véritablement développés, allant bien au-delà des formules simples et stéréotypées qui accompagnent habituellement ces génies de fécondité au Nouvel Empire et avant.

Le texte s'étend sur quatre colonnes, toujours agencées selon le même principe. La première colonne, immédiatement après le *dd-mdw* d'introduction du discours, commence par la formule rituelle *ḳy nb-t3.wy Wsr-M3ct-Rc stp-n-Rc hr=k Pth*, « Le maître des deux terres Ousermaâtrê-Setepenerê vient auprès de toi, (ô) Ptah », avec de rares variantes non significatives. La deuxième colonne débute par la suite rituelle de la formule : *ḳn=f n=k*, « Il t'apporte », suivi du nom de la ville et parfois de ses productions. La troisième colonne débute par un « attendu théologique », mais il peut arriver que celui-ci commence avant, vers la fin de la deuxième colonne ; il paraît donc préférable de considérer deuxième et troisième colonne comme un ensemble. Enfin, la quatrième colonne clôt le discours par une formule finale : « Le seigneur des couronnes Ramsès-aimé-d'Amon t'a fait don, puisses-tu lui donner (...) » suivi des divers bénéfiques accordés par le dieu.

Pour chaque ville se trouve donc ici développée une notice qui met en relation le nom de la ville et un aspect du dieu Ptah, auprès duquel elle apporte ses bienfaits. Il s'agit, de fait, de la première attestation jusqu'à présent connue de ces « attendus » ou « justifications théologiques » souvent fort développés dans les processions géographiques des soubassements des temples d'époque gréco-romaine (« le roi Untel vient vers toi, (ô) dieu Untel... Il t'apporte telle ville avec ses productions... Car tu es... »). L'« attendu » n'est encore ici qu'à l'état embryonnaire, mais le principe en est déjà parfaitement établi. Certains sont même introduits par le *ntk*, « (car) tu es » si caractéristique des « attendus » des processions plus tardives. Il en est ainsi, par exemple, de la ville de Ro-senty (voir fig. 1) :

« [Le maître des deux terres Ousermaâtrê-Setepenerê vient auprès de toi, (ô) Ptah].

Il t'apporte Ro-senty () avec toutes les bonnes choses.

(Car) tu es celui qui a fondé (, *snt*) toutes plaines et pays montagneux, qui a fondé les deux terres par [ton travail ?].

Le seigneur des couronnes Ramsès-aimé-d'Amon t'a fait don, puisses-tu lui donner [...] »<sup>30</sup>.

La liste des « attendus » des personnages du défilé de Mit Rahineh résonne comme autant de couplets d'un hymne au dieu Ptah, dont le refrain serait composé du motif d'encadrement<sup>31</sup>. L'hymne à Ptah du papyrus Berlin 3048 n'est d'ailleurs pas sans présenter quelque analogie avec notre texte, comme en témoigne par exemple l'extrait suivant :

« Oh, rendons-lui hommage !  
Orfèvre façonneur des dieux, des hommes et de tous les animaux,  
qui a fait toutes les terres et les rives des étendues d'eau  
En son nom d'artisan de la terre.

29 YOYOTTE, in: BIFAO 61, 1962, 85–86.

30 Voir YOYOTTE, in: BIFAO 61, 1962, 119–121.

31 J. Yoyotte parlait à propos d'un corpus de textes plus ou moins directement apparenté à celui du défilé de Mit-Rahineh, de « rituel pour la présentation des territoires » (YOYOTTE, in: ACF 94, 1993–1994, 687 = YOYOTTE, Opera Selecta, 547).



Oh, rendons-lui hommage !  
 Celui qui apporte la crue hors de sa caverne,  
 qui fait verdier les plantes de vie,  
 qui fait le nécessaire sorti de lui  
 En son nom de Noun l'ancien. »<sup>32</sup>

Compte tenu de la présence de certains toponymes rares à la fois dans cette procession et dans les fragments de la composition des « Plaisirs de la chasse et de la pêche », J. Yoyotte supposait que l'archétype de cette liste remontait au Moyen Empire<sup>33</sup>. Je serais enclin à suivre cette datation pour la liste géographique, mais je ne pense pas qu'il faille nécessairement l'appliquer aussi à sa mise en forme littéraire. Le fait que cette composition, appelée à un tel avenir, soit attestée pour la première fois à Memphis et sous le règne de Ramsès II, ne me semble en effet pas dû au seul hasard de la préservation de la documentation. Tout d'abord, on notera qu'aucun exemple plus ou moins proche de ce type de production ne se trouve attesté à Louxor ou Abydos, villes où les monuments du Nouvel Empire conservés sont pourtant bien plus nombreux qu'à Memphis mais qui présentent des séries géographiques plus banales. De fait, tant la date que le lieu, mais aussi le sujet même de cette composition religieuse permettent de penser que ces attendus théologiques pourraient avoir été créés à Memphis<sup>34</sup> à cette époque, sous l'égide du prince et grand prêtre de Ptah Khâemouaset.



Fig. 1: Procession de Mit Rahineh, ville de Ro-senty.  
 Photo de l'auteur.

32 Voir WOLF, in: ZÄS 64, 1929, 30–32.

33 YOYOTTE, in: BIFAO 61, 1962, 87–88.

34 On notera que YOYOTTE, in: BIFAO 61, 1962, 116, n. 1, n'exclut pas une origine memphite de la composition.

Khâemouaset n'est pas nommé dans la procession de Mit Rahineh, mais il semble cependant apparaître à l'entrée du temple, en rapport étroit avec la décoration de ce soubassement. La face avant du piedestal du colosse de Ramsès II qui se trouve devant l'entrée sud du temple, à quelques mètres du début de la procession, présente en effet quatre cartouches de Ramsès II auxquels s'adressent, d'un côté, le dieu Thot et, de l'autre, celui qui est présenté comme *Iounmoutef*<sup>35</sup>, et dont une colonne permet de préciser ici l'identité : « le fils royal [...] », que l'on complètera assez sûrement avec le nom de Khâemouaset<sup>36</sup>.

De fait, il semble bien que Khâemouaset joue un rôle important dans la décoration du temple de Kom el Fakhry, dans le cadre des célébrations liées à la fête-sed de Ramsès II<sup>37</sup>. La preuve de la pleine implication du prince dans la mise en oeuvre même de ce temple réside dans les plaquettes de fondation du bâtiment, qui mêlent, de manière remarquable, le nom de Ramsès II et celui de son fils Khâemouaset<sup>38</sup>.

Or, le type des processions de figures de fécondité de Mit Rahineh trouve précisément une pleine justification dans les recherches théologiques menées par Khâemouaset. A bien étudier les monuments du prince, on peut en effet mettre en évidence une logique générale, qui tend – pour résumer en quelques mots un processus complexe – à inclure Khâemouaset dans une constellation divine dont son père Ramsès II serait le récipiendaire principal, et qui trouverait sa justification et ses principaux fondements dans la théologie memphite<sup>39</sup>. La qualification de *Iounmoutef* attribuée à Khâemouaset est un élément essentiel et particulièrement significatif de cette « théologie familiale ». Dans ce processus, un des rôles principaux de Khâemouaset est précisément celui du dieu *Iounmoutef* et consiste à apporter à son père – Ramsès II, roi et dieu – les éléments de sa régénération, c'est à dire essentiellement les produits de la crue du Nil. On comprend dès lors que le recours aux processions de figures de prospérité censées apporter de toute l'Égypte les bienfaits de leur territoire était particulièrement approprié pour exposer le système théologique défini par Khâemouaset. De fait, les références aux figures de fécondité sont particulièrement nombreuses dans les monuments de Khâemouaset<sup>40</sup>.

Cette attribution au fils de Ramsès II de la procession memphite et de son libellé si particulier semble enfin corroborée par un relief malheureusement fort mal édité (voir fig. 2)<sup>41</sup>. Il s'agit d'un bloc de calcaire, ultime vestige d'une autre procession de figures de fécondité, dont deux personnages sont en partie conservés. Seul le premier personnage est encore préservé en entier. Il porte sur la tête le signe du nome, sur lequel était planté le nom de l'entité géographique qu'il incarnait. On distingue encore sur la photographie quelques traces où l'éditeur a cru reconnaître « the district of Coptos ». Derrière la figure se trouve

35 Sur ce type de représentation, voir SPIESER, Les noms du pharaon, 131–133 et 280–283 (Nr. 287–294) ; RUMMEL, *Iunmutef*, 114–121 et plus particulièrement 119 pour notre exemple.

36 Voir déjà en ce sens JEFFREYS/MALEK, in: JEA 74, 1988, 29 ; MALEK, in: LLOYD (éd.), *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths*, 65–66 et fig. 2 ; GIDDY/JEFFREYS/MALEK, in: JEA 76, 1990, 7 et pl. II ; RUMMEL, *Iunmutef*, 301–302 et fig. 20.

37 Voir déjà JEFFREYS/MALEK, in: JEA 74, 1988, 29 ; SNAPE, in: COLLIER/SNAPE (éd.), *Ramesside Studies in Honour of K.A. Kitchen*, 466.

38 Voir PETRIE, *Memphis I*, 8 et pl. XIX (= KRI II, 493, 15–16 ; PM III, 832, plaquettes Manchester 4947–4951) et les plaquettes BM 48664 et BM 49235, sans provenance connue, mais qui proviennent assurément du même temple (BIERBRIER, *Hieroglyphic Texts* 10, 14 et pl. 22 ; KRI II, 897, 11–13).

39 Voir notre étude à venir.

40 Voir notre étude à venir.

41 ZAYED, *Egyptian Antiquities*, 12–13, fig. 15 (n° 4217). Le livre décrit les antiquités de l'ancienne collection Albert Eid.

une colonne d'écriture probablement relative au personnage qui suivait : « Paroles à dire : (je) t'ai apporté le nome (?) du Serpent (?) car tu es [...] du nome des deux dieux (?) dans (?) [...] ?] ». Au-delà des difficultés de lecture de ce texte dues tant à la mauvaise photographie qu'aux graphies sophistiquées, qui laissent planer un doute sur une attribution au 10<sup>e</sup> nome de Haute Égypte et qu'un examen de l'original permettrait probablement de résoudre en partie, on notera surtout la présence du pronom *ntk*, qui introduit l'« attendu » si caractéristique de la procession de Mit Rahineh. Or, ce fragment calcaire d'origine inconnue est signé par Khâemouaset ; le nom du prince figure en toutes lettres par deux fois, au-dessus du plateau d'offrande porté par chaque figure de fécondité : « Le fils du roi Khâemouaset ». Il ne fait donc aucun doute que Khâemouaset avait utilisé ces « attendus théologiques » dans une procession géographique ; dès lors, l'attribution de la procession de Mit Rahineh, de composition similaire, au même Khâemouaset paraît logique. Le fait que ces deux processions originales contemporaines soient aussi les premières connues permet de supposer que c'est bien Khâemouaset lui-même, ou le cercle des théologiens memphites qu'il dirigeait, qui en est à l'origine<sup>42</sup>.



Fig. 2: Relief de Khâemouaset.  
ZAYED, *Egyptian Antiquities*, 13, fig. 15, n° 4217.

Au terme de cette rapide étude, quelques réflexions d'ordre diachronique peuvent être esquissées, relatives tant à la position qu'au contenu textuel des processions de figures de fécondité. Comme on l'a vu, les soubassements au Nouvel Empire sont, pour l'essentiel, dépourvus de décor. Les rares exemples de procession figurant à cet emplacement – et encore ne s'agit-il pas des véritables soubassements architecturaux – apparaissent sur des monuments singuliers, dont on peut percevoir en partie les réflexions très spécifiques qui en ont régi la conception. Pour autant, ce n'est que tardivement que ces prémices seront remodelés et érigés en règle.

42 Une autre procession du même type que celle qui nomme Khâemouaset était peut-être consacrée à sa mère la reine Isetnofret, comme semble en témoigner un bloc de calcaire retrouvé à Saqqâra (voir SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah*, 4 et pl. 3c ; IBRAHIM ALY, in: *MDAIK* 49, 1993, 100 (doc. n°9), pl. 23d). Le discours divin est malheureusement perdu.

Il en va de même pour les « attendus théologiques » si caractéristiques des textes des processions ptolémaïques et romaines. Il semble qu'il nous soit ici permis de saisir le contexte précis de leur création – voire même d'entrevoir leur inventeur –, fruit d'une réflexion théologique locale et spécifique (la « théologie familiale » de Khâemouaset), mais qui sera pourtant appelée à devenir une norme. Dans chacun de ces cas, nous assistons à un processus d'évolution graduelle, composée de petits sauts évolutifs « qualitatifs » liés à des périodes particulièrement fécondes, et qui finiront par s'imposer.

## Bibliographie

- BIERBRIER, Hieroglyphic Texts 10: M.L. BIERBRIER, Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae etc., London 1982.
- BORCHARDT, Sahu-Re I: L. BORCHARDT, Das Grabdenkmal des Königs S'ahu-Re<sup>c</sup>, Band I. Der Bau, Ausgrabungen der Deutschen Orient-Gesellschaft in Abusir 1902–1908, VI, Leipzig 1910.
- , Sahu-Re II: L. BORCHARDT, Das Grabdenkmal des Königs S'ahu-Re<sup>c</sup>, Band II. Die Wandbilder, Ausgrabungen der Deutschen Orient-Gesellschaft in Abusir 1902–1908, VII, Leipzig 1913.
- BOSTICCO, Le stele egiziane: S. BOSTICCO, Le stele egiziane dall'antico al nuovo regno, Museo Archeologico di Firenze, Roma 1959.
- BRUGSCH, Dictionnaire géographique: H. BRUGSCH, Dictionnaire géographique de l'ancienne Égypte, Leipzig 1879.
- BURGOS/LARCHÉ, La chapelle rouge I: FR. BURGOS/FR. LARCHÉ, La chapelle rouge. Le sanctuaire de barque d'Hatshepsout, volume I, Paris 2006.
- , La chapelle rouge II: FR. BURGOS/FR. LARCHÉ, La chapelle rouge. Le sanctuaire de barque d'Hatshepsout, volume II, Paris 2008.
- DE PUTTER/KARLSHAUSEN, in: PREYS (éd.), 7. Ägyptologische Tempeltagung: TH. DE PUTTER/CHR. KARLSHAUSEN, A Thèbes avec Gaston Bachelard : regards nouveaux sur une évidente nécessité. La pierre dans le temple thébain du Nouvel Empire, in: R. PREYS (éd.), 7. Ägyptologische Tempeltagung. Structuring Religion, KSG 3,2, Wiesbaden 2009, 63–76.
- FAKHRY, The Monuments of Snefru at Dashur II. The Valley Temple. Part I: A. FAKHRY, The Monuments of Snefru at Dashur II. The Valley Temple. Part I. The Temple Reliefs, Le Caire 1961.
- GIDDY/JEFFREYS/MALEK, in: JEA 76, 1990: L.L. GIDDY/D.G. JEFFREYS/J. MALEK, Memphis 1989, in: JEA 76, 1990, 1–15.
- IBRAHIM ALY, in: MDAIK 49, 1993: M. IBRAHIM ALY, A propos du prince Khâemouaset et de sa mère Isetnefret. Nouveaux documents provenant du Sérapéum, in: MDAIK 49, 1993, 97–105.
- JACQUET-GORDON, Domaines funéraires: H.K. JACQUET-GORDON, Les noms des domaines funéraires sous l'Ancien Empire égyptien, BdE 34, Le Caire 1962.
- JEFFREYS/MALEK, in: JEA 74, 1988: D.G. JEFFREYS/J. MALEK, Memphis 1986, 1987, in: JEA 74, 1988, 15–29.
- LABROUSSE, Le temple funéraire de Pépy I<sup>er</sup>: A. LABROUSSE, Le temple funéraire de Pépy I<sup>er</sup>, à paraître.
- LACAU/CHEVRIER, Chapelle de Sésostris I<sup>er</sup>: P. LACAU/H. CHEVRIER, Une chapelle de Sésostris I<sup>er</sup> à Karnak I, Le Caire 1956.
- , Chapelle d'Hatshepsout I: P. LACAU/H. CHEVRIER, Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak I, Le Caire 1977.
- LAUER, in: RdE 44, 1993: J.-PH. LAUER, Sur l'emploi et le rôle de la couleur aux monuments du complexe funéraire du roi Djoser, in: RdE 44, 1993, 75–80.
- MALEK, in: LLOYD (éd.), Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths: J. MALEK, A Meeting of the Old and New Saqqâra during the New Kingdom, in: A.B. LLOYD (éd.), Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths, Occasional Publications 8, London 1992, 57–76.
- MARIETTE, Monuments divers: A. MARIETTE, Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie, Paris 1872.
- PETRIE, Memphis I: W.FL. PETRIE, Memphis I, BSAE, London 1909.
- QUIBELL, The Monastery of Apa Jeremias: J.E. QUIBELL, The Monastery of Apa Jeremias, Excavations at Saqqara (1908–09, 1909–10), Le Caire 1912.
- RICKE, in: RICKE (éd.), Bemerkungen II: H. RICKE, in: RICKE (éd.), Bemerkungen zur ägyptischen Baukunst des Alten Reichs II, BÄBA 5, 1950, 3–128.

- RUMMEL, Iunmutef: U. RUMMEL, Iunmutef. Konzeption und Wirkungsbereich eines altägyptischen Gottes, SDAIK 33, Berlin 2010.
- SOUROUZIAN, Les monuments du roi Merenptah: H. SOUROUZIAN, Les monuments du roi Merenptah, SDAIK 22, Mainz am Rhein 1989.
- SNAPE, in: COLLIER/SNAPE (éd.), *Ramesseid Studies in Honour of K.A. Kitchen*: S. SNAPE, Khaemwese and the Present Past: History and the Individual in Ramesseid Egypt, in: M. COLLIER/S. SNAPE (éd.), *Ramesseid Studies in Honour of K.A. Kitchen*, 465–473.
- SPIESER, Les noms du pharaon: C. SPIESER, Les noms du pharaon, OBO 174, Fribourg 2000.
- SZAFRANSKI/BARWIK, in: ASAE 82, 2008: Z.E. SZAFRANSKI/M. BARWIK, Polish-Egyptian Archaeological and Conservation Mission of the Temple of Hatshepsut at Deir el-Bahari, Season 2005/2006, in: ASAE 82, 2008, 315–342.
- TIRADRITTI, Peintures murales égyptiennes: FR. TIRADRITTI, Peintures murales égyptiennes, Paris 2007.
- WOLF, in: ZÄS 64, 1929: W. WOLF, Der Berliner Ptah-Hymnus, in: ZÄS 64, 1929, 17–44.
- YOYOTTE, in: BIFAO 61, 1962: J. YOYOTTE, Processions géographiques mentionnant le Fayoum et ses localités, in: BIFAO 61, 1962, 79–138.
- , in: ACF 94, 1993–1994: J. YOYOTTE, Égyptologie, in: ACF 94, 1993–1994, 667–698.
- , *Opera Selecta*: J. YOYOTTE, Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne. *Opera Selecta*. Textes édités et indexés par Ivan Guermeur, OLA 224, Leuven 2013.
- ZAYED, *Egyptian Antiquities*: A.H. ZAYED, *Egyptian Antiquities*, Cairo 1962.